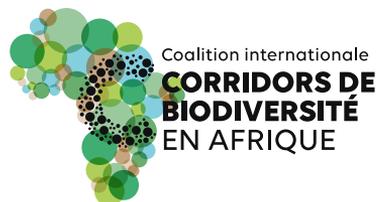




Projet démonstrateur  
CORRIDORS  
DE BIODIVERSITÉ  
EN GUINÉE



Coalition internationale  
**CORRIDORS DE  
BIODIVERSITÉ  
EN AFRIQUE**



**CLIMATE  
CHANCE**

# UN PROJET AMBITIEUX À GRANDE ÉCHELLE ALLIANT BIODIVERSITÉ ET DÉVELOPPEMENT

Le projet de définition de corridor de biodiversité dans le Nord de la Guinée, que porte Climate Chance, est une **initiative ambitieuse, fondée sur une logique de planification multisectorielle et de soutien au développement des communautés locales, en cherchant à mobiliser des financements nouveaux et innovants.**

Il s'inscrit dans l'ambition de la COP15 biodiversité et de l'accord de Kunming-Montréal, notamment l'objectif 30x30 visant à protéger 30 % des terres et des océans d'ici 2030, mais aussi dans les mécanismes de l'accord de Paris sur le climat, concernant la séquestration du carbone forestier, et dans les objectifs du développement durable (ODD) pour le renforcement des ressources des communautés locales ou l'égalité des genres.

Il s'appuie sur les principes qui ont nourri la création de l'ONG internationale Climate Chance : faire converger les agendas du climat, de la biodiversité et du développement ; et dans son savoir-faire et sa méthode : sa capacité à fédérer et faire travailler ensemble sur un projet commun des acteurs très différents, en l'occurrence ici, Etat guinéen, collectivités territoriales, communautés locales, ONG de conservation et de développement, financeurs internationaux publics et privés.

## ● LES CORRIDORS DE BIODIVERSITÉ : UN ENJEU DE PRÉSERVATION ET DE DÉVELOPPEMENT

Le risque de perte de biodiversité par la fragmentation des habitats et la réduction des échanges génétiques est aujourd'hui parfaitement documenté et est l'un des grands enjeux de la conservation, souligné dans toutes les grandes déclarations internationales (UICN, COP) sur la protection de la biodiversité.

Par définition les corridors sont des lieux où vivent des humains. Préserver des corridors de biodiversité signifie donc s'intéresser au devenir des populations locales, répondre aux difficultés de cohabitation homme-animal, fournir des ressources pérennes aux communautés pour remédier à d'éventuelles pertes de revenus agricoles.

Cette importance de la connectivité a ainsi fait l'objet d'une nouvelle initiative spécifique, lors de la COP14 de la convention sur les espèces migratrices (CEM) : le Partenariat mondial pour la connectivité écologique (GPEC - Global Partnership on Ecological Connectivity), dont Climate Chance est l'un des membres fondateurs en tant qu'organisation assurant le secrétariat de la Coalition internationale sur les corridors de biodiversité en Afrique.





## LE PROJET DE CORRIDOR EN GUINÉE CONAKRY

La Guinée abrite une biodiversité unique en Afrique de l'Ouest, notamment dans ses reliquats de forêts denses humides classées comme zone à haute biodiversité (hotspot). On y trouve les principales populations restantes de chimpanzés. Mais la Guinée est aussi l'un des pays présentant des sous-sols parmi les plus riches en minerais, d'où un nombre important de projets miniers, avec son corollaire d'infrastructures de transport, routes et chemins de fer. Avec l'extension urbaine et des projets de barrage hydro-électriques, la Guinée est ainsi l'un des pays où les risques de fragmentation de la biodiversité sont les plus importants. Le pays constitue ainsi un **parfait terrain pilote** pour ce projet démonstrateur.

Le projet porté par Climate Chance vise ainsi d'abord, à cartographier de possibles corridors dont le renforcement ne sera pas menacé à moyen terme par des projets miniers ou d'infrastructures.

Basé en Moyenne Guinée, dans la région de Labé, les corridors identifiés démarrent à la frontière du Sénégal et relient le Parc national du Badiar au Parc national du Moyen-Bafing. Ils traversent 10 communes rurales et couvrent près de 62 000 ha.

Il s'agira dans un deuxième temps, à partir d'un mapping précis des acteurs intervenant sur le terrain, de convaincre les populations locales de l'importance de la préservation des corridors, et de définir les modalités de soutien financier pouvant leur être apportées. Ces financements s'inscriront dans les mécanismes innovants, actuellement en discussion au niveau international (certificats biodiversité, crédits carbone - biodiversité...). Il s'agit aussi de définir et d'expérimenter des cadres contractuels multi-niveaux (États, collectivités-communautés) pour les financements de soutien et les mécanismes de vérification des actions de préservation.

**Ce projet a reçu le soutien du  
Ministère guinéen de l'Environnement et  
du Développement Durable et de l'AFD**



# LES AVANCÉES DU PROJET

## ● LE LANCEMENT

Le projet démonstrateur en Guinée a été officiellement lancé le 19 mai 2023 à Conakry sous le haut patronage du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable de la Guinée, en présence de Madame Safiatou Diallo, Ministre de l'Environnement et du Développement durable, des autorités guinéennes compétentes, de son excellence Monsieur Marc Fonbaustier, Ambassadeur de France en Guinée et en Sierra Leone et de Monsieur Ronan Dantec, Sénateur de Loire-Atlantique, Président de Climate Chance.



## ● LA CONSTRUCTION D'UN PARTENARIAT ROBUSTE

Le projet s'appuie sur un partenariat technique multi-acteurs et transversal engagé, invité à suivre et à contribuer au projet.

Parmi les institutions guinéennes compétentes impliquées, le Ministère guinéen de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), l'Agence Nationale de Financement des Collectivités (ANAFIC), l'Office Guinéen des Parcs Nationaux et Réserves de Faune (OGPNRF), les entreprises minières rassemblées dans la Chambre des Mines de Guinée...; des organisations onusiennes : FAO, PNUD, UNISS...; des ONG très investies sur le terrain : Guinée Écologie, Guinée 44, Rnascedd...; des organisations expertes dans leur domaine : Biotope, Ecoact, WCF, Matthieu Wemaere Avocat, WECF, UICN...

### Nos partenaires techniques



### Le rôle de Climate Chance

L'association assure la coordination, la planification et la supervision du projet, avec l'ambition de renforcer les dynamiques d'acteurs et de favoriser le dialogue entre l'ensemble des parties prenantes.

## ● LE RÉALISÉ

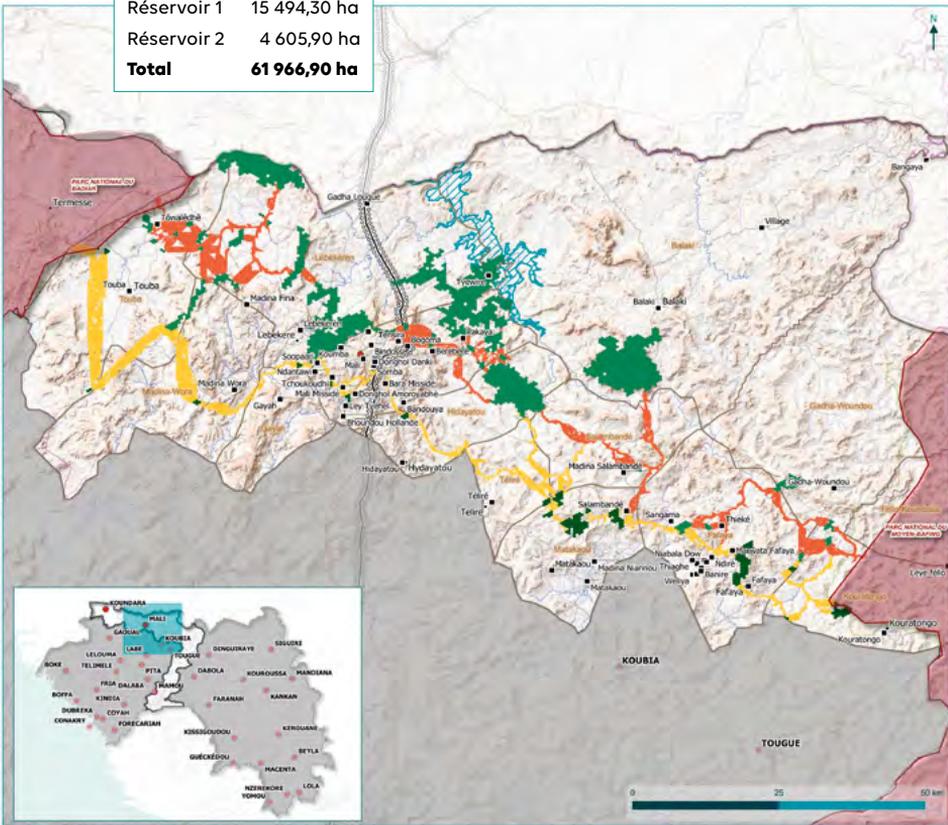
Le projet porte sur une durée de trois ans (2023-2025).

L'année 2023 a permis de déployer les principaux partenariats et de lancer le travail de cartographie.

Le premier volet du projet s'est terminé avec la réalisation de 3 grandes actions :

- **Le développement d'une méthodologie robuste** pour obtenir la cartographie précise du corridor de biodiversité et des zones de projet à développer.
- **Le mapping des acteurs** permettant de recenser l'ensemble des initiatives, internationales, nationales et locales, pouvant impacter positivement ou négativement la biodiversité dans la zone d'étude.
- **L'identification des territoires à enjeux**, à partir du croisement de l'ensemble des données obtenues par les deux premiers points.

Surface	
Tracé 1	15 792,30 ha
Tracé 2	26 074,30 ha
Réservoir 1	15 494,30 ha
Réservoir 2	4 605,90 ha
<b>Total</b>	<b>61 966,90 ha</b>



### Priorisation des corridors dans lesquels cibler les interventions du projet

Les corridors de biodiversité en Afrique : mise en place d'un projet démonstrateur en Guinée

- Données de référence**
- Parc national\*
  - Préfectures
  - Communes rurales
  - Limite administrative
  - Réservoir du barrage de Sambangaiou (Biotope, 2024)
  - Tracé de la ligne HT OMVG
- Données de projet**
- Zone d'étude

- Corridors prioritaires et réservoirs de biodiversité**
- Tracé 1: Touba-Lebekere-Mali-Hidayatou-Salambandé-GadhaWoundou
  - Tracé 2: Touba-MadinaWora-Mali-Hidayatou-Teliré-Matakaou-Fafaya-Kouratongo
  - Réservoirs de biodiversité reliés par le tracé 1
  - Réservoirs de biodiversité reliés par le tracé 2

\* Limites provisoires issues du futur réseau d'aires protégées (MEED, 2023)



Priorisation des corridors du projet

## La cartographie

L'année 2024 a été l'occasion de finaliser la cartographie en suivant une méthodologie bien définie: rencontre avec des acteurs institutionnels, collecte de données, création de l'espace système d'information géographique (SIG) avec la synthèse de l'ensemble des données existantes. Ces activités de cartographie s'appuient sur le travail réalisé par le bureau d'études Biotope et sa filiale Biotope Guinée.

L'élaboration de la cartographie fine du corridor s'accompagne de l'identification des acteurs présents et des actions menées puis, d'un découpage du corridor en territoires de projet selon les enjeux et les contextes locaux.

Ce tracé fera encore l'objet d'échanges avec le gouvernement guinéen, les acteurs économiques et les ONG de conservation, avant sa validation définitive.

### Méthodologie Biotope



## Le mapping des acteurs

Le travail, essentiel, de sensibilisation des différentes parties prenantes au projet, a été activement mené par l'équipe en Guinée. De nombreuses discussions et réunions bilatérales ont été engagées dans le cadre du mapping des acteurs, impliquant diverses ONG et OSC locales ainsi que des organisations internationales telles que Kew Gardens et la Banque mondiale, pour inscrire plus largement le projet parmi les actions entreprises en Guinée (NaturaGuinée, Combo+ etc.)

Le mapping des acteurs, c'est un total de **107 projets et initiatives recensés dans la zone d'étude** – dont 41 sont en cours, 56 sont déjà clôturés, et 10 sont prévus – et **100 acteurs qui interviennent** : ONG, communautés locales, services étatiques, partenaires techniques et financiers et, un travail auprès des autorités administratives mené à toute l'échelle de la zone du corridor : préfectures, sous-préfectures, communes rurales, villages...

## Les vérités terrains

Guinée Écologie s'est engagé en 2024 dans la phase de vérité-terrain permettant d'affiner la cartographie et d'assurer une compréhension plus précise des enjeux et des besoins sur chaque territoire. Des enquêtes individuelles, des études socio-économiques et des focus-groupes à différentes échelles (allant des préfectures aux communautés locales) ont permis de valider les données issues des cartes satellitaires et les territoires à enjeux.



## L'identification des territoires de projets

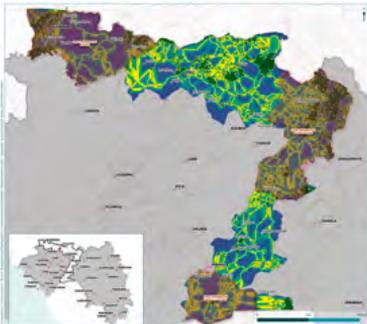
Des territoires à enjeux ont été identifiés à partir du croisement des données suivantes :

- Localisation des réservoirs de biodiversité
- Calcul du degré de continuité écologique
- Identification de la résistance au déplacement de la faune
- Recensement des projets infrastructurels en cours et à venir
- Identification des zones à fort potentiel de restauration
- Type d'occupation des sols

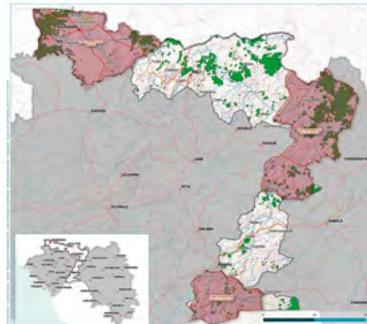
À partir du travail complémentaire de mapping des acteurs, des prises de contact avec les autorités des communes rurales traversées par le corridor ont été faites.

Cela permettra de travailler à la mise en place d'un chapelet de projets au niveau local pour assurer l'appropriation des actions de restauration par les communautés elles-mêmes, condition indispensable à la pérennité du corridor.

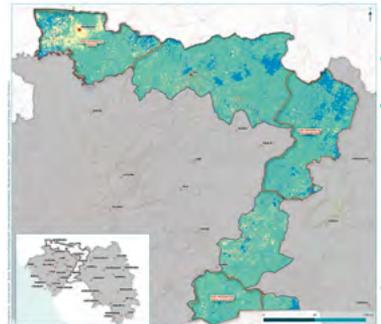
Continuité écologique



Réservoirs de biodiversité



Résistance au déplacement de la faune



## ● LA DEUXIÈME PHASE

### **Poursuivre la mobilisation et découper le corridor en territoires de projet**

À partir du mapping des acteurs et des vérités terrains, il s'agit maintenant de découper le corridor en autant de territoires de projet, sur lesquels une contractualisation sera possible avec les acteurs de terrain. Il s'agit d'un travail très fin unissant découpages administratifs, enjeux de biodiversité, mobilisation des communautés locales, actions déjà développées par des ONG...

Ces territoires seront traités comme autant de cas particuliers en termes d'acteurs, de gouvernance locale, de cohabitation homme-animal, d'enjeux de conservation, de financements existants et à venir et de législation. L'objectif est de **présenter une réponse adaptée**, notamment en termes de financements, aux enjeux spécifiques de ces territoires, qui ne présentent pas tous les mêmes problématiques.

### **Construire les flux de financement**

Au-delà d'une cartographie robuste, d'une planification territoriale précise et partagée, l'enjeu de ce projet est de sécuriser des financements significatifs dans la durée pour les communautés locales et les collectivités s'engageant dans la préservation du corridor.

Cet aspect central du projet s'appuie sur l'étude permanente par Climate Chance de l'évolution des financements innovants pour la biodiversité (certificats biodiversité, financements hybrides climat-biodiversité, subventions, philanthropie...), et la volonté de définir pour chaque territoire de projet la forme de soutien la plus appropriée.

En plus de définir les types de certificats / crédits les plus adaptés, avec leurs méthodes robustes de certification (gain en biodiversité et pour le développement local, dont l'égalité de genre), il s'agit de proposer des cadres opérationnels de distribution des revenus générés, un « partage des bénéfices » permettant dans la durée l'adhésion de tous.

**Cela signifie aussi de déterminer les instances de gouvernance les plus appropriées, de mener une action forte de formation et de renforcement de capacités.**

En cherchant des financements à l'échelle du grand corridor, répartis ensuite entre les territoires de projet, il s'agit à la fois de crédibiliser l'impact global et de diminuer les coûts de structure. Un rapide calcul amène à rechercher, pour une superficie totale de 60 000 hectares, entre 10 et 20 millions de dollars par an de financements réguliers pour les acteurs des territoires, ce qui signifie donc une grande robustesse tant des contractualisations avec les populations locales que dans les processus de vérification / certification.



## VOS CONTACTS



**Ronan Dantec**  
*Président de l'association Climate Chance*  
*Sénateur de Loire-Atlantique,*



**Alice Malek**  
*Directrice biodiversité*



**Souleymane Condé**  
*Chargé de projet Guinée*

Depuis sa création en 2015, l'association **CLIMATE CHANCE** soutient le rôle central des territoires dans l'action climatique et le lien indissociable entre les agendas du climat, de la biodiversité, de la désertification, en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable (ODD). Il s'agit de la seule association internationale cherchant à fédérer l'ensemble des acteurs non-étatiques d'Europe et d'Afrique : gouvernements locaux, entreprises, organisations de la société civile, mais aussi médias, chercheurs et citoyens, œuvrant ainsi à l'accélération de l'action dans les territoires. A été lancée fin 2022, lors de la COP15 Biodiversité, une initiative ambitieuse : la Coalition internationale corridors de biodiversité en Afrique, regroupant acteurs du climat et de la conservation. Le projet démonstrateur "Corridors de biodiversité en Guinée", projet de connectivité sur le terrain, s'inscrit concrètement dans ce cadre : rassembler et faire dialoguer l'ensemble des acteurs concernés par cet enjeu.

[www.biodiversity-coalition.org](http://www.biodiversity-coalition.org)

[www.climate-chance.org](http://www.climate-chance.org)

[association@climate-chance.org](mailto:association@climate-chance.org)



Coalition internationale  
**CORRIDORS DE  
BIODIVERSITÉ  
EN AFRIQUE**



**CLIMATE  
CHANCE**